

---

# HSM2955(R)

---

## Module de vérification d'alarme audio



Manuel d'installation 1.1

---

AVERTISSEMENT : Le présent manuel contient des informations relatives aux limitations concernant l'utilisation et les fonctionnalités du produit ainsi que les limitations de la responsabilité du fabricant. Lisez attentivement le manuel dans son intégralité.

# Table des matières

---

- 1. Introduction** ..... 3
  - 1.1 Spécifications ..... 3
  - 1.2 Déballage ..... 3
- 2. Installation** ..... 4
  - 2.1 Installation du module HSM2955(R) ..... 4
- 3. Fonctionnement** ..... 7
  - 3.1 Capture audio ..... 7
  - 3.2 Lecture audio ..... 8
  - 3.3 Options de réécriture/conservation audio ..... 8
  - 3.4 Sessions audio bidirectionnelles ..... 8
  - 3.5 Option de déconnexion de session audio bidirectionnelle ..... 9
  - 3.6 Fonctions de contrôle audio par touches de téléphone ..... 9
  - 3.7 Tonalités d’opérateurs ..... 10
- 4. Programmation** ..... 11
  - 4.1 Programmation du module HSM2955(R) ..... 11
- 5. Fiche technique de programmation** ..... 14
- 6. Confidentialité** ..... 17
- 7. Formulaire de consentement** ..... 18



Pour télécharger le manuel d'installation complète et enregistrer votre produit, visitez [dsc.com/m/29009401](http://dsc.com/m/29009401) ou scannez le code QR pour le droit.



## 1. Introduction

Ce manuel d'installation doit être utilisé conjointement au manuel d'installation de la centrale à laquelle le module HSM2955(R) est connecté. Débranchez l'alimentation et la ligne téléphonique avant d'installer le module.

### 1.1 Spécifications

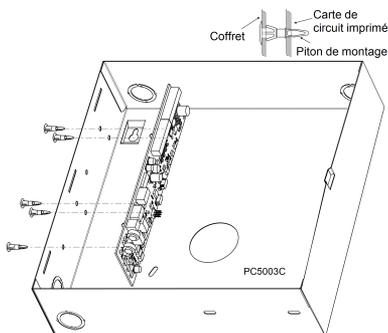
Plage de température de fonctionnement	de -10 à 55 °C (de 14 à 131 °F) ; UL/ULC : de 0 à 49 °C
Humidité	jusqu'à 93 % d'humidité relative, sans condensation
Tension de fonctionnement (ROUGE, NOIR) depuis une centrale compatible	11.3 à 12.5 VDC (max)
Intensité de courant absorbé (carte uniquement)	100 mA (max)
Intensité de courant absorbé (nb. de stations max. connectées/actives)	500 mA (max avec 2 modules PC5964E connectés) 500 mA (max avec 4 modules PC5961E connectés)
Sortie auxiliaire	de 7,6 à 8,6 V CC/400 mA
PC5961E (petite station audio)	de 30 mA (min) à 100 mA (max)
PC5964E (grande station audio)	de 30 mA (min) à 190mA (max)
Longueur de câble (toutes les stations audio)	152 m (500 pieds)
Dimensions	21,7 cm x 5,3 cm (8,55" x 2,075")
<b>Portée audio du microphone :</b>	
PC5961E	7,62 m (25 pieds)
PC5964E	15,2 m (50 pieds)
<b>Compatibilité :</b>	
Centrales	HS2016, HS2032, HS2064, HS2128
Communicateurs	TL2803GR, TL2803G, 3G2080R, 3G2080, 3G8080(I), CD8080(I)

### 1.2 Déballage

Le kit HSM2955(R) comprend les articles suivants :

- 1 module de vérification audio HSM2955(R)
- 5 pitons de montages
- 1 câble avec connecteur audio
- 1 manuel d'installation HSM2955(R)
- 1 guide d'utilisation HSM2955(R)

Figure 1: Installation dans le boîtier



**AVERTISSEMENT : HAUTE TENSION !** Débranchez l'alimentation secteur et les lignes téléphoniques avant les interventions.

**ATTENTION !** Ne pas acheminer le câblage au-dessus du module HSM2955(R). Garder un espace de séparation d'au moins 25,4 mm (1"). Un espace de séparation de 6,4 mm (1/4") minimum doit être respecté à tous les points entre le câblage à puissance limitée et non limitée. Tous les circuits sont classés pour les installations UL comme à puissance limitée/puissance limitée de classe II, à l'exception des conducteurs de la batterie qui ne sont pas à puissance limitée. Ne pas faire passer des câbles au-dessus de la carte de circuit imprimé.

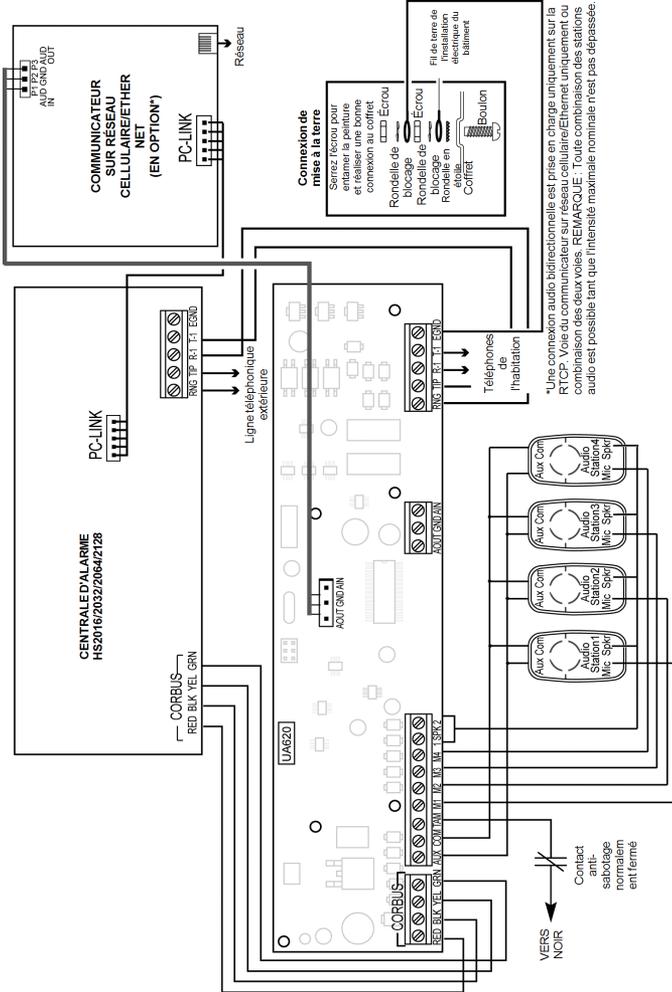
## 2. Installation

### 2.1 Installation du module HSM2955(R)

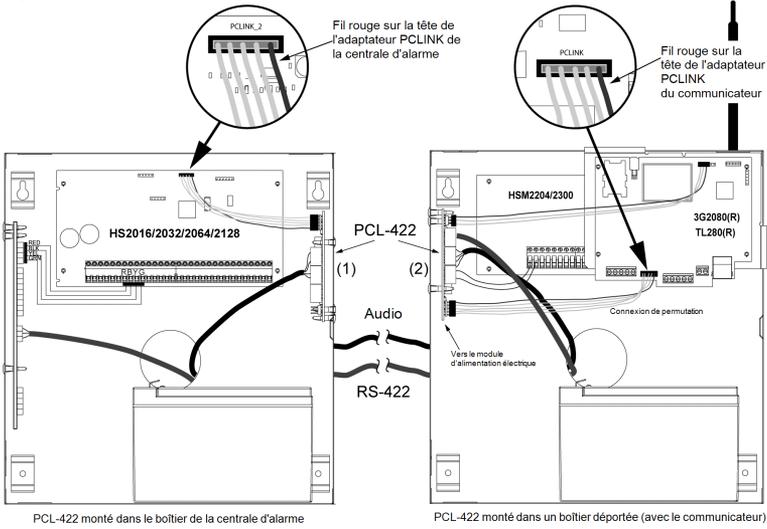
Le module HSM2955(R) doit être installé exclusivement par une personne qualifiée. Il doit être installé dans un boîtier métallique correctement mise à la terre. Il est de la responsabilité de l'installateur de garantir un degré de protection de l'équipement de telle façon qu'aucun accès au circuit sous tension du réseau de télécommunication (TNV) ne soit possible par l'utilisateur. Le boîtier métallique doit être fixée à une paroi du bâtiment avant utilisation. Une mise à la terre correcte doit être réalisée sur le boîtier métallique. Le câblage interne doit être acheminé de façon à éviter :

- des contraintes excessives sur les câbles et les bornes de connexion
- le desserrage des bornes de connexion
- des détériorations de l'isolant du conducteur

Figure 2: Schéma de câblage de la centrale d'alarme (avec communicateur)



**Figure 3: Schéma de câblage du PCL-422**



**HSM2955 PCL-422 (2)**  
 AOUT — OUT  
 GND — GND  
 AIN — AIN

Se reporter à la fiche d'installation du PCL-422 (n° de référence 29008859) pour plus de détails.

**Figure 4: Schéma de câblage alternatif (configuration avec un boîtier séparée)**

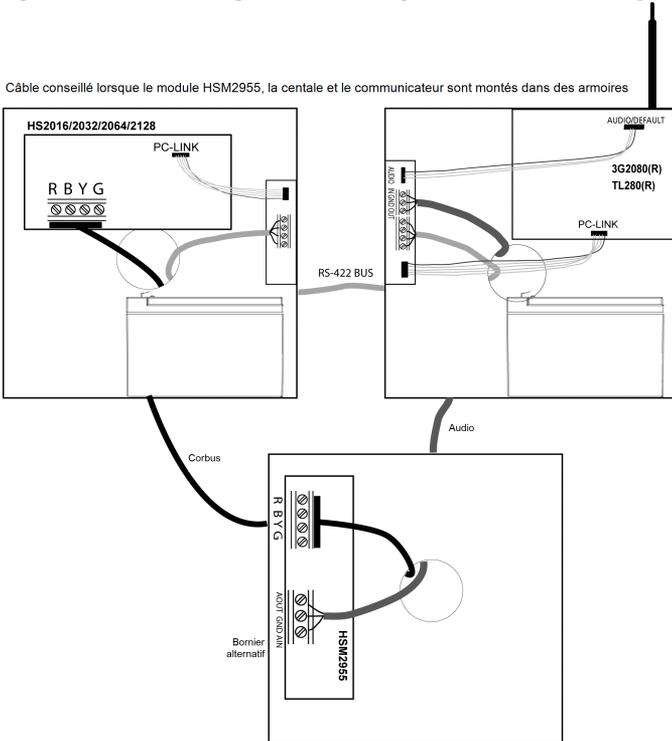
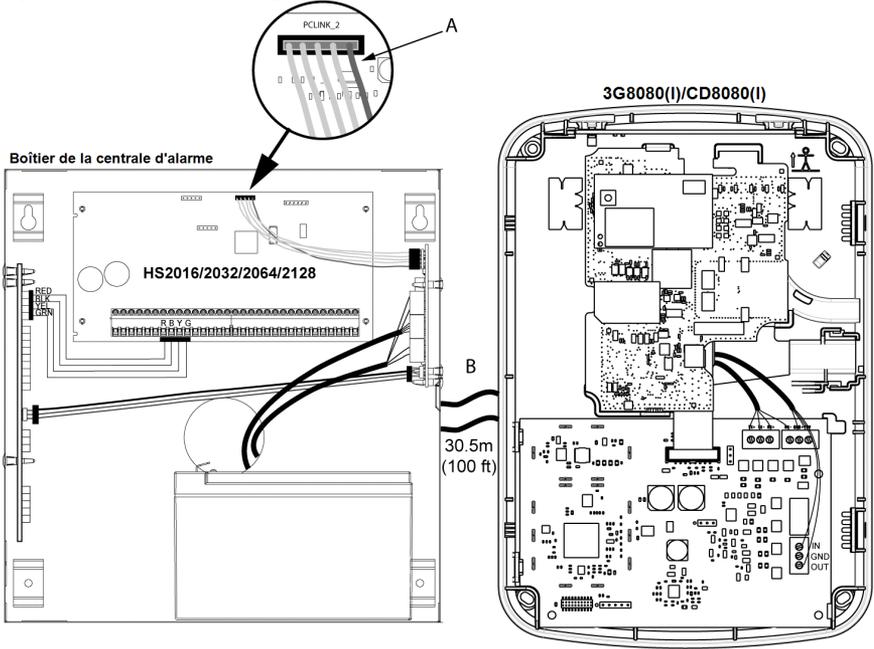
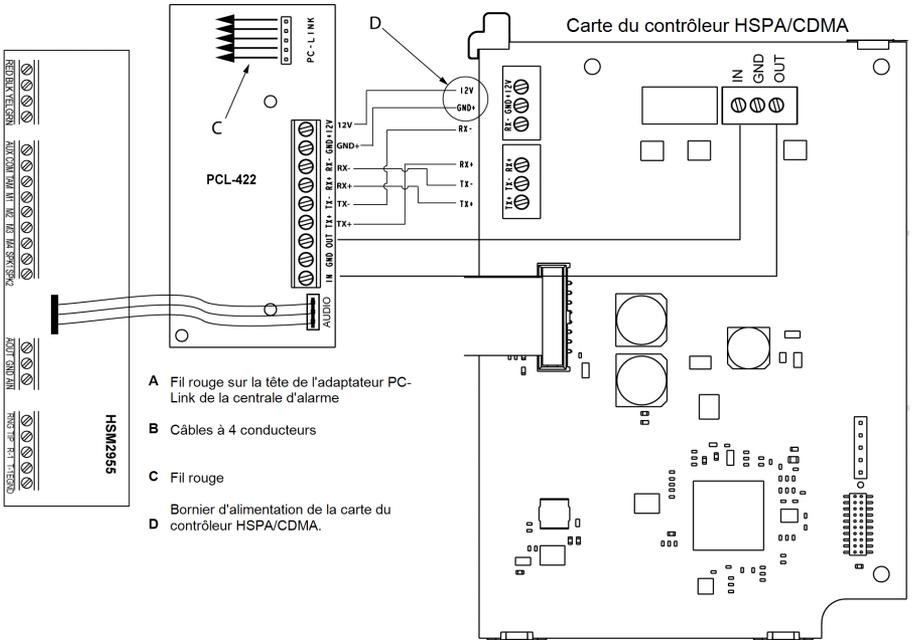


Figure 5: Connexions du câblage 3G8080(I)/CD8080(I)

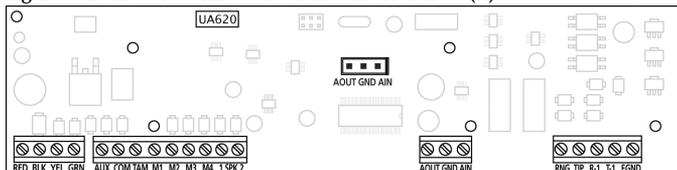


Monté dans le boîtier de la centrale d'alarme



- A Fil rouge sur la tête de l'adaptateur PC-Link de la centrale d'alarme
- B Câbles à 4 conducteurs
- C Fil rouge
- D Bornier d'alimentation de la carte du contrôleur HSPA/CDMA.

Figure 6: Bornes de connexion du module HSM2955(R)



Corbus	ROUGE	Alimentation Corbus
	NOIR	Mise à la terre Corbus
	JAUNE	Com A Corbus
	VERT	Com B Corbus
AUX	AUX	Sortie d'alimentation auxiliaire (protégée localement par éléments PTC).
Alimentation		<b>REMARQUE</b> : L'intensité de sortie est limitée par le courant fourni sur les sorties AUX/ROUGE de la centrale (consulter le manuel d'installation de la centrale).
	COM	Borne de mise la terre commune pour le câblage de station
Anti-sabotage	TAM	Entrée du contact anti-sabotage du module HSM2955
Haut-parleur/Microphone	M1	Voie d'entrée de microphone n°1 (M1)
	M2	Voie d'entrée de microphone n°2 (M2)
	M3	Voie d'entrée de microphone n°3 (M3)
	M4	Voie d'entrée de microphone n°4 (M4)
Haut-parleurs	SPK1	Sortie de niveau de ligne de haut-parleur (prend en charge deux stations audio DSC)
	SPK2	Sortie de niveau de ligne de haut-parleur (prend en charge deux stations audio DSC)
		<b>REMARQUE</b> : SPK1 et SPK2 sont câblées en parallèle à partir d'une sortie audio simple. Toute combinaison entre stations audio est possible tant que l'intensité maximale nominale n'est pas dépassée :
		- 4 petites stations (PC5961E)
		- 2 grandes stations (PC5964E)
		- 1 grande et 2 petites stations
Audio	AOUT	Sortie audio
	GND	Mise à la terre
	AIN	Entrée audio
		<b>REMARQUE</b> : Il s'agit d'un bornier alternatif. Voir figure 4 pour l'usage.
Ligne téléphonique	RNG	Connecté à la borne R-1 de la centrale
	TIP	Connecté à la borne T-1 de la centrale
	R-1	Connecté aux téléphones de l'habitation
	T-1	Connecté aux téléphones de l'habitation
Mise à la terre	EGND	Mise à la terre pour le circuit Telco

### 3. Fonctionnement

Le module HSM2955(R) est conçu pour une utilisation avec les seules centrales d'alarme HS2016, HS2032, HS2064 et HS2128. Le module peut être directement programmé à partir du clavier du système en saisissant [\*][8][Code de l'installateur][802] suivi des numéros de section associés décrits dans le paragraphe 4 de ce manuel.

#### 3.1 Capture audio

Le module HSM2955(R) enregistre l'audio avant la condition d'alarme/activation et est programmable jusqu'à 4 minutes après la condition d'alarme/activation. Une fois qu'une condition d'alarme/activation s'est produite, le module continue d'enregistrer jusqu'à ce qu'une connexion vers le centrale de télésurveillance soit établie. Le module commence un nouvel enregistrement une fois que le central de télésurveillance a écouté l'enregistrement et raccroché et/ou mis fin à la session avec [\*][099]. Le module audio combine les enregistrements de toutes les stations actives dans un fichier audio unique. Remarque : veuillez vérifier la disponibilité avec le distributeur.

## Capture audio de préalarme

Le module HSM2955 (R) enregistre l'audio en permanence. Le module conserve jusqu'à 16 secondes de l'enregistrement précédant une condition d'alarme ou d'activation. Toutes les stations avec enregistrement actif contribuent au fichier sauvegardé.

## Capture audio de post-alarme

Le module se met à enregistrer lorsqu'un événement audio bidirectionnel se produit. La durée de l'enregistrement audio est programmable dans la section [616]. L'enregistrement est sauvegardé tant qu'une autre condition de réécriture audio ne se produit pas. Toutes les stations avec enregistrement actif contribuent au fichier sauvegardé.

## Capture audio d'alarme successive

Des conditions d'alarme/activation successives ne réécriront pas l'audio enregistré tant que l'enregistrement n'aura pas été écouté par le central de télésurveillance ou si une autre condition de réécriture audio se produit.

**REMARQUE** : Il est possible que l'alarme en mémoire ne soit pas l'alarme la plus récente.

**REMARQUE** : Une temporisation d'entrée ne lancera pas un enregistrement de post-alarme.

## 3.2 Lecture audio

Lorsque l'opérateur saisit [\*][1][6], le module HSM2955 (R) reproduit la sauvegarde de 16 secondes de l'audio de préalarme suivie des 4 minutes de l'audio de post-alarme. Une fois la lecture terminée, le module émet le son de fin de lecture et revient au mode « Parler à toutes les stations ». Veuillez noter que, pour les alarmes de demande d'aide (panique) et d'utilisation sous la contrainte, le module revient au mode « Écouter toutes les stations ».

**REMARQUE** : Le central de télésurveillance ne peut pas interrompre la lecture, le fichier audio doit être écouté en entier.

## 3.3 Options de réécriture/conservation audio

Dès qu'un événement de réécriture audio se produit, un nouvel enregistrement vient écraser l'audio existant. Événements de réécriture audio possible :

- Une fois la lecture terminée et lorsque l'opérateur du central de télésurveillance saisit [99] pour se déconnecter ou raccroche.
- Quand le compteur de réécriture programmable a été réglé.
- Si une alarme est annulée avec un code d'accès valide pendant le délai de transmission.
- Si la lecture est terminée et que l'opérateur saisit [88] pour se déconnecter et activer la fenêtre de rappel, l'audio est sauvegardé.

## 3.4 Sessions audio bidirectionnelles

### Session de vérification audio via RTCP

Si un événement programmé pour une session audio bidirectionnelle se produit, la centrale enverra un signal de démarrage de la session audio bidirectionnelle au central de télésurveillance. Le module HSM2955 (R) commencera alors la session audio bidirectionnelle via la ligne RTCP. Une tonalité est envoyée au central de télésurveillance pour indiquer que la session audio bidirectionnelle commence.

La durée de la session audio bidirectionnelle est de 90 secondes.

**REMARQUE** : Pour les installations homologuées UL/ULC, la durée maximale de la session audio bidirectionnelle ne doit pas dépasser 30 secondes.

### Session de vérification audio via un rappel sur réseau Cellulaire/Ethernet

Si un événement programmé pour une session audio bidirectionnelle se produit, la centrale enverra un signal de démarrage de la session audio bidirectionnelle au central de télésurveillance via le communicateur sur réseau Cellulaire/Ethernet. Le numéro de téléphone de rappel est programmé en utilisant le communicateur et envoyé avec le signal d'alarme au central de télésurveillance. Un numéro de téléphone sur RTCP aussi bien que sur réseau cellulaire peut être utilisé. Une fois que l'opérateur du central de télésurveillance appelle le numéro de téléphone, une tonalité est envoyée au central de télésurveillance pour indiquer le démarrage de la session audio bidirectionnelle.

**REMARQUE** : Si vous utilisez le 3G0800(I)/CD0800(I), la station centrale sera appelé directement.

## **Alarme unique de session de vérification audio via un numéro de téléphone**

Si un événement programmé pour une session audio bidirectionnelle se produit, la centrale transmet l'alarme au numéro de téléphone 1 et la session audio bidirectionnelle démarre immédiatement.

## **Session de vérification audio au cours d'une session audio bidirectionnelle via un numéro de téléphone**

Si une seconde alarme se produit pendant une session audio bidirectionnelle, le module suivra l'option de déconnexion sélectionnée (Section [022] Option 6). Si celle-ci est activée, le module n'interrompra pas la session audio bidirectionnelle pour communiquer l'alarme suivante. Si elle est désactivée, le module mettra fin à la session et enverra l'alarme suivante.

## **Alarme de session de vérification audio avec deux voies de communications / communications redondantes**

Lorsque l'option de communications redondantes est activée, la session bidirectionnelle est assignée au premier récepteur programmé pour la fonction audio bidirectionnelle. Si les communications sur RTCP et réseau cellulaire sont utilisées pour la session audio bidirectionnelle, une connexion tridirectionnelle entre 2 opérateurs et le module HSM2955 peut être démarrée. Si une autre alarme se déclenche, la centrale communiquera les événements et la session audio en fonction de l'option programmée pour la déconnexion de la session audio bidirectionnelle (Section [022] Option 6) au moyen de la centrale d'alarme.

## **Alarme de session de vérification audio avec deux voies de communication / communications parallèles**

Lorsque l'option de communications parallèles est activée, l'événement de session audio bidirectionnelle sera envoyé à toutes les voies dont la fonction audio bidirectionnelle est activée. La connexion sera établie avec le premier récepteur qui répond. Si les communications sur RTCP et réseau cellulaire sont utilisées pour la session audio bidirectionnelle, une connexion tridirectionnelle entre 2 opérateurs et le module HSM2955 peut être démarrée.

### **3.5 Option de déconnexion de session audio bidirectionnelle**

Il faut accéder à cette section au moyen de la centrale : section [022] option 6. Si cette option est activée, le système maintiendra la session audio bidirectionnelle si une nouvelle alarme se produit. Si cette option est désactivée, la session audio bidirectionnelle sera interrompue immédiatement quand une nouvelle alarme se produira.

**REMARQUE** : Cette option ne s'applique qu'aux nouveaux événements. Tous les événements sans alarme (sauf les problèmes de détection d'incendie) sont communiqués après la fin de la session audio bidirectionnelle.

**REMARQUE** : Pour les installations homologuées UL/ULC, l'option de déconnexion doit être **DÉSACTIVÉE** de sorte que tout nouvel événement d'alarme aura la priorité sur la session audio bidirectionnelle.

### **3.6 Fonctions de contrôle audio par touches de téléphone**

Les fonctions du module HSM2955(R) sont commandées par la touche [\*] pendant l'appel téléphonique conformément à la norme sur la vérification audio SIA. Saisissez [\*] suivi de [0] ou [1] pour sélectionner un niveau (voir ci-dessous), suivi du numéro de touche de 1 à 2 chiffres de l'action souhaitée. Si elles sont programmées, les options « alarme » et « parler/écouter » peuvent s'appliquer à toute partition du système.

**REMARQUE** : Lorsque la session de vérification audio est démarrée, le module est en mode « attente de la ligne » et attend que l'opérateur appuie sur une touche numérotée à fréquence vocale (uniquement si la coupure de sonnerie manuelle est sélectionnée).

**REMARQUE** : Composez le numéro de déconnexion [99] ou [88] pour mettre fin à une session avant de raccrocher.

## **Commandes audio de niveau 0**

Saisir [\*][0] suivi de [0] à [7], [88] ou [99] permet de sélectionner les options suivantes :

[0]	Utilisation future
-----	--------------------

[1]	<b>Parler à tous avec un volume fort</b> : établit la connexion du central de télésurveillance vers tous les haut-parleurs avec un volume fort.
[2]	<b>Appel vocal bidirectionnel</b> : établit la connexion du central de télésurveillance vers tous les haut-parleurs et tous les microphones actifs. Un commutateur vocal interne permet de basculer entre les modes « Écouter » et « Parler ».
[3]	<b>Écouter avec un volume fort tous les microphones actifs</b> : établit la connexion du central de télésurveillance vers tous les microphones actifs avec un volume fort.
[4]	<b>Parler à tous avec un volume faible</b> : établit la connexion du central de télésurveillance vers tous les haut-parleurs avec un volume faible.
[5]	<b>Utilisation future</b>
[6]	<b>Écouter avec un volume faible tous les microphones actifs</b> : établit la connexion du central de télésurveillance vers tous les microphones actifs avec un volume faible.
[7]	<b>Prolonger la durée</b> : redémarre le compteur de session pour ne pas être coupé.
[88]	<b>Déconnexion avec une fenêtre de rappel</b> : met fin à la session puis lance une fenêtre de rappel (si programmée) pour permettre au central de télésurveillance de reprendre la session plus tard. <b>REMARQUE</b> : La pression effectuée sur le deuxième « 8 » doit s'effectuer dans la seconde qui suit le premier « 8 ».
[99]	<b>Déconnexion</b> : met fin à la session sans fenêtre de rappel. La pression effectuée sur le deuxième « 9 » doit s'effectuer dans la seconde qui suit le premier « 9 ».

## Commandes audio de niveau 1

Saisir [\*][1] suivi de [0] à [9] permet de sélectionner les options suivantes :

[0]-[1]	<b>Utilisation future</b>
[2]	<b>Sélection du microphone</b> : saisis de 0 à 5 pour activer ou désactiver (selon l'état précédent) le microphone correspondant. L'opérateur du central de télésurveillance peut ainsi désélectionner les entrées de microphone non souhaitées. Sélectionner 0 désactive toutes les entrées. Sélectionner 5 active toutes les entrées. Sélectionner de 1 à 4 active/désactive le microphone correspondant.
[3]	<b>Sélection de zone 001 à 128</b> : saisissez un numéro de zone sur 3 chiffres (de 001 à 128) après avoir appuyé sur cette touche pour activer une entrée de microphone correspondant à cette zone pour effectuer une session d'écoute. Si la zone sélectionnée ne dispose pas d'une entrée de microphone, la fonction est annulée et le module revient à l'état précédent.
[4]	<b>Passer au microphone suivant</b> : sélectionne le prochain microphone activé dans la séquence.
[5]	<b>Passer au microphone précédent</b> : sélectionne le microphone activé précédent dans la séquence.
[6]	<b>Lecture de la capture audio</b> : diffuse la séquence de 16 secondes de la session audio de préalarme suivie d'une séquence de session audio post-alarme allant de 105 secondes à 4 minutes, selon la programmation effectuée dans la section [616]. Le module émettra la tonalité de fin de session et reviendra en mode « Parler à toutes les stations ». <b>REMARQUE</b> : Le central de télésurveillance ne peut pas interrompre la lecture, toute la session audio doit être écoutée.
[7]-[9]	<b>Utilisation future</b>

## 3.7 Tonalités d'opérateurs

Les tonalités produites par le module HSM2955(R), en mode bidirectionnel, sont les suivantes :

**Tonalité de début (3 sons perçants)** : émise en début de session audio.

**Tonalité de fin (3 sons perçants)** : émise en fin de session audio.

**Tonalité d'alarme successive (sons perçants/bas -perçants/bas successifs)** : indique une nouvelle alarme au cours d'une session audio, elle est produite une fois par session. Cette tonalité ne sera émise que si l'option 6 de la section [022] a été activée. Si l'option est désactivée, la session se termine.

**Tonalité d'alarme incendie subséquente (sons perçants/bas/perçants)** : indique une alarme incendie au cours d'une session audio bidirectionnelle. Cette tonalité est émise si l'option 6 de la

section [022] a été activée et se répète pour chaque événement d'alarme incendie subséquent. Si l'option est désactivée, la session se termine.

**Tonalité de rappel 20 secondes (1 son perçant)** : émise lorsqu'il reste 20 secondes avant la fin de la session audio.

**Tonalité de rappel 10 secondes (1 son bas)** : émis lorsqu'il reste 10 secondes avant la fin de la session audio.

**1 bip** : la lecture de la capture audio est terminée.

## 4. Programmation

### 4.1 Programmation du module HSM2955(R)

Si le module HSM2955(R) est programmé via DLS, sélectionnez le module HSM2955(R) pour les options de programmation appropriées. S'il est programmé au moyen de la centrale, saisissez [\*][8][Code de l'installateur][802] sur le clavier du système suivi du numéro de sous-section de 3 chiffres (mentionné ci-dessous) pour programmer les options.

#### [001]-[128] Affectation de zones à une station

Les stations audio bidirectionnelles peuvent être affectées aux zones 001 à 128. Si la station 1 est assignée à la zone 001 et qu'une alarme se produit, la station 1 sera activée. L'opérateur du central de télésurveillance peut écouter et parler en utilisant la station 1 et reproduire la session audio au moyen d'une connexion sur RTCP ou réseau cellulaire.

#### [600] Options d'activation de l'audio bidirectionnel

Les options ci-dessous démarrent une session audio bidirectionnelle de 90 secondes avec le central de télésurveillance. Un enregistrement audio démarre également si la capture audio [605] a été activée.

1	« Contacts anti-sabotage » activé	5	« Alarme d'utilisation sous la contrainte » activé (Écoute)
2	Utilisation future	6	« Ouverture après alarme » activé
3	« Alarme par touche d'urgence médical » activée	7	Utilisation future
4	« Alarme par touche de demande d'aide (panique) » activée (Écoute)	8	Alarme de supervision d'extenseur de zone

#### [603] Options de commande session audio bidirectionnelle

Les options suivantes sont programmables pour une session audio bidirectionnelle :

##### 1 Utilisation future

**2 Écouter toutes les zones alors qu'en ligne** : lorsque la session audio bidirectionnelle démarre, l'opérateur du central de télésurveillance écoutera toutes les zones, puis il pourra choisir d'écouter des stations audio particulières en utilisant les touches à fréquence vocale.

**Écouter uniquement les zones en alarme** : lorsque la session audio bidirectionnelle démarre, l'opérateur du central de télésurveillance n'écouterá que les zones en alarme. L'opérateur peut toujours écouter toutes les zones à l'aide des touches à fréquence vocale.

##### 3 Utilisation future

**4 Sirène active au cours d'une session audio bidirectionnelle** : la sirène peut être activée ou désactivée au cours d'une session audio bidirectionnelle. Lorsque l'option est désactivée, la sirène est éteinte au cours d'une session audio bidirectionnelle ; elle sera réactivée à la fin de la session audio bidirectionnelle si le temps de coupure de sonnerie ne s'est pas écoulé. Cette option doit être activée pour les installations UL/ULC.

**5 « Détection automatique de fin d'appel » activée/désactivée** : démarre une fenêtre de rappel (programmée dans la section [610]) si le récepteur du central de télésurveillance met fin à l'appel de la session audio bidirectionnelle.

**6 « Appel de l'utilisateur » activée/désactivée** : permet à un utilisateur d'appeler à l'aide du module audio et démarre une session vocale bidirectionnelle.

##### 7 Utilisation future

**8 Session audio bidirectionnelle démarrée par le central de télésurveillance/La session audio bidirectionnelle est immédiate** : si l'option est activée, l'opérateur du central de télésurveillance peut démarrer une session audio bidirectionnelle en appuyant sur une touche à fréquence vocale. Si l'option est désactivée, la session audio bidirectionnelle démarrera automatiquement après un événement audio.

## **[605] Options de commande de capture audio**

- 1 « **Capture audio** » **activée/désactivée** : permet au module d'enregistrer la session audio de préalarme et de post-alarme. Lorsque l'option est désactivée, le son des stations audio n'est pas enregistré.
- 2 **La réécriture audio suit EDC/la réécriture audio suit le compteur de réécriture** : permet à la session audio enregistrée en mémoire d'être effacée après qu'un problème EDC d'un événement d'audio bidirectionnel s'est terminé ou si elle suit le compteur de réécriture programmé dans la section [617]. Les futures alarmes ne réécriront pas la session audio capturée tant qu'elle n'aura pas été diffusée par le central de télésurveillance ou si une condition de réécriture de session audio est rencontrée.

## **[606] Options de commande d'enregistrement de station audio**

Cette section permet de commander quelles sont les stations audio (1 à 4) qui contribuent au fichier d'enregistrement. Les sessions audio des stations activées sont combinées dans un seul fichier audio destiné à être lu.

## **[610] Durée de la fenêtre de rappel/récupération**

Durée pendant laquelle le central de télésurveillance peut rappeler la centrale en cas de coupure de ligne. Voir section [603], option [5]. Les saisies valides sont de 01 à 09 minutes, ou la valeur 00 pour la désactivation.

## **[611] Code d'accusé de réception de rappel**

Il s'agit du code que l'opérateur du central de télésurveillance doit saisir lorsqu'il appelle pendant la fenêtre de rappel/récupération. Si un code valide est saisi, la session audio bidirectionnelle démarre. Si un code invalide est saisi, un son d'erreur est émis. Les saisies valides vont de 000000 à 999999 si des codes à 6 chiffres sont programmés et de 0000 à 9999 si des codes à 4 chiffres sont programmés.

## **[612] Ignorer le répondeur**

Si un répondeur domestique est activé, l'utilisateur peut appeler en utilisant l'option de double appel pour se connecter au module et démarrer la session audio bidirectionnelle. Après avoir entendu le nombre de sonneries programmé, raccrocher et retenter l'appel après un minimum de 6 secondes. Le module sera connecté au moment du second appel. Saisies valides : de 01 à 09 (nombre de sonneries), 00 pour désactiver.

**REMARQUE** : Programmez cette section avec une valeur supérieure à 2 pour la prise en charge du double appel DLS.

## **[613] Le répondeur a priorité sur le compteur de double appel**

Il s'agit de la durée entre 2 appels en cas d'utilisation de l'option « Ignorer le répondeur ». Le second appel doit se faire dans le temps programmé ou bien l'option de priorité du répondeur sera annulée. Saisies valides : de 00 à 99 secondes.

## **[614] Nombre de sonneries pour répondre**

L'option permet au module de répondre après un nombre programmé de sonneries. Cette option ne peut pas être activée si un répondeur est installé. Saisies valides : de 01 à 09, 00 pour désactiver.

## **[615] Durée de session audio**

Durée maximale de la session audio bidirectionnelle. Les saisies valides vont de 01 à 99 secondes.

**REMARQUE** : Pour les installations homologuées UL/ULC, la durée maximale de la session audio bidirectionnelle avec le central de télésurveillance (sur voie RTCP) doit être limité à 30 secondes.

## **[616] Longueur de la capture audio de post-alarme**

L'option permet de programmer la durée d'enregistrement pour un événement à la suite d'une condition d'alarme.

## **[617] Compteur de réécriture de capture audio**

L'option permet de programmer la durée qui suit un événement enregistré après laquelle le module commence à réécrire le fichier audio existant.

### **[618]-[619] Pour une utilisation future**

#### **[620] Options de sabotage de station audio**

Active ou désactive les contacts de sabotage des stations audio pour 4 haut-parleurs/microphones. L'option est par défaut désactivée.

### **[998] Pour une utilisation future**

#### **[999] Retour à la programmation d'usine par défaut du module HSM2955 (R)**

Cette section restaure toute la programmation du module de vérification audio HSM2955(R) à la programmation d'usine. Saisissez [999][Code d'installateur][999] ou [\*] pour restaurer la programmation par défaut du module.

# 5. Fiche technique de programmation

## [001]-[128] Affectation de zones à une station

Zone	Station Audio (00-04)						
1	_ _ _	33	_ _ _	65	_ _ _	97	_ _ _
2	_ _ _	34	_ _ _	66	_ _ _	98	_ _ _
3	_ _ _	35	_ _ _	67	_ _ _	99	_ _ _
4	_ _ _	36	_ _ _	68	_ _ _	100	_ _ _
5	_ _ _	37	_ _ _	69	_ _ _	101	_ _ _
6	_ _ _	38	_ _ _	70	_ _ _	102	_ _ _
7	_ _ _	39	_ _ _	71	_ _ _	103	_ _ _
8	_ _ _	40	_ _ _	72	_ _ _	104	_ _ _
9	_ _ _	41	_ _ _	73	_ _ _	105	_ _ _
10	_ _ _	42	_ _ _	74	_ _ _	106	_ _ _
11	_ _ _	43	_ _ _	75	_ _ _	107	_ _ _
12	_ _ _	44	_ _ _	76	_ _ _	108	_ _ _
13	_ _ _	45	_ _ _	77	_ _ _	109	_ _ _
14	_ _ _	46	_ _ _	78	_ _ _	110	_ _ _
15	_ _ _	47	_ _ _	79	_ _ _	111	_ _ _
16	_ _ _	48	_ _ _	80	_ _ _	112	_ _ _
17	_ _ _	49	_ _ _	81	_ _ _	113	_ _ _
18	_ _ _	50	_ _ _	82	_ _ _	114	_ _ _
19	_ _ _	51	_ _ _	83	_ _ _	115	_ _ _
20	_ _ _	52	_ _ _	84	_ _ _	116	_ _ _
21	_ _ _	53	_ _ _	85	_ _ _	117	_ _ _
22	_ _ _	54	_ _ _	86	_ _ _	118	_ _ _
23	_ _ _	55	_ _ _	87	_ _ _	119	_ _ _
24	_ _ _	56	_ _ _	88	_ _ _	120	_ _ _
25	_ _ _	57	_ _ _	89	_ _ _	121	_ _ _
26	_ _ _	58	_ _ _	90	_ _ _	122	_ _ _
27	_ _ _	59	_ _ _	91	_ _ _	123	_ _ _
28	_ _ _	60	_ _ _	92	_ _ _	124	_ _ _
29	_ _ _	61	_ _ _	93	_ _ _	125	_ _ _
30	_ _ _	62	_ _ _	94	_ _ _	126	_ _ _
31	_ _ _	63	_ _ _	95	_ _ _	127	_ _ _
32	_ _ _	64	_ _ _	96	_ _ _	128	_ _ _

**REMARQUE :** Une zone doit disposer d'un microphone qui lui est assigné pour pouvoir activer la fonction audio bidirectionnelle pour l'alarme de zone correspondante. Saisir 00 désactivera la fonction audio bidirectionnelle pour cette zone.

### [600] Options d'activation de l'audio bidirectionnel

Opt.	Allumé	Éteint
1	<input type="checkbox"/> « Contacts anti-sabotage » activé	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
2	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
3	<input checked="" type="checkbox"/> « Alarme par touche[M] » activé	<input type="checkbox"/> Désactivé
4	<input checked="" type="checkbox"/> « Alarme par Touche [P] » activé (Écoute)	<input type="checkbox"/> Désactivé
5	<input checked="" type="checkbox"/> « Alarme d'utilisation sous la contrainte » activé (Écoute)	<input type="checkbox"/> Désactivé
6	<input checked="" type="checkbox"/> « Ouverture après alarme » activé	<input type="checkbox"/> Désactivé
7	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
8	<input type="checkbox"/> Alarme de supervision d'extenseur de zone	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé

### [603] Options de commande session audio bidirectionnelle

Opt.	Allumé	Éteint
1	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation future
2	<input checked="" type="checkbox"/> Écouter toutes les zones alors qu'en ligne	<input type="checkbox"/> Écouter toutes les zones en alarme
3	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation future
4	<input type="checkbox"/> Sirène active en mode audio bidirectionnel*	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
5	<input type="checkbox"/> « Détection automatique de fin d'appel » activé	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
6	<input type="checkbox"/> « Appel de l'utilisateur » activé	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
7	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
8	<input type="checkbox"/> Session audio bidirectionnelle démarrée par le central de télésurveillance	<input checked="" type="checkbox"/> La session audio bidirectionnelle est immédiate

\*Cette option doit être « Allumée » pour les installations homologuées UL.

### [605] Options de commande de capture audio

Opt.	Allumé	Éteint
1	<input checked="" type="checkbox"/> Capture audio activée	<input type="checkbox"/> Désactivé
2	<input type="checkbox"/> La réécriture audio suit le problème EDC	<input checked="" type="checkbox"/> suit le compteur de réécriture
3	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation future

### [606] Options de commande d'enregistrement de station audio

Opt.	Allumé	Éteint
1	<input checked="" type="checkbox"/> Enregistrement de la station audio 1 activé	<input type="checkbox"/> Désactivé
2	<input checked="" type="checkbox"/> Enregistrement de la station audio 2 activé	<input type="checkbox"/> Désactivé

- |   |                                     |                                    |   |                          |           |
|---|-------------------------------------|------------------------------------|---|--------------------------|-----------|
| 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | Enregistrement de la station audio | 3 | <input type="checkbox"/> | Désactivé |
|   |                                     | activé                             |   |                          |           |
| 4 | <input checked="" type="checkbox"/> | Enregistrement de la station audio | 4 | <input type="checkbox"/> | Désactivé |
|   |                                     | activé                             |   |                          |           |

### [610] Durée de la fenêtre de rappel/récupération

Par défaut 05, |\_\_|\_\_| minutes

Les saisies valides vont de 00 à 09, 00 pour désactiver.

### [611] Code d'accusé de réception de rappel

Par défaut 999999, |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Les saisies valides vont de 000000 à 999999 (de 0000 à 9999 si des codes à 4 chiffres sont programmés).

### [612] Ignorer le répondeur

Par défaut 00, nombre de sonneries |\_\_|\_\_|. Les saisies valides vont de 00 à 09, 00 pour désactiver.

**REMARQUE** : Un délai de 6 secondes minimum est nécessaire avant le rappel

**REMARQUE** : Pour la prise en charge du double appel DLS, programmez une valeur supérieure à 02.

### [613] Le répondeur a priorité sur le compteur de double appel

Par défaut 30, |\_\_|\_\_| Les saisies valides vont de 00 à 99 secondes.

### [614] Nombre de sonneries pour répondre

Par défaut 00, |\_\_|\_\_| Les saisies valides vont de 00 à 09 sonneries, 00 pour désactiver.

### [615] Durée de session audio

Par défaut 90, |\_\_|\_\_| Les saisies valides vont de 01 à 99 secondes.

### [616] Longueur de la capture audio de post-alarme

Par défaut 105, |\_\_|\_\_|\_\_| Les saisies valides vont de 105 à 240 secondes.

### [617] Compteur de réécriture de capture audio

Par défaut 15 |\_\_|\_\_|\_\_| Les saisies valides vont de 05 à 30 minutes.

### [620] Options de sabotage de station audio

Opt.	Allumé	Éteint
1	<input type="checkbox"/> Contact anti-sabotage de station audio	1 <input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
	activé	
2	<input type="checkbox"/> Contact anti-sabotage de station audio	2 <input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
	activé	
3	<input type="checkbox"/> Contact anti-sabotage de station audio	3 <input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
	activé	
4	<input type="checkbox"/> Contact anti-sabotage de station audio	4 <input checked="" type="checkbox"/> Désactivé
	activé	
5 à 8	<input type="checkbox"/> Utilisation future	<input type="checkbox"/>

### [999] Retour à la programmation d'usine par défaut du module HSM2955

**(R)**

Par défaut, 999 |\_\_|\_\_|\_\_| Les saisies valides sont [\*] ou 999.

## 6. Confidentialité

Le module HSM2955(R) est conçu pour respecter les règlements privés en vigueur et ne traite que des informations nécessaires aux fonctions primaires du dispositif. Avant d'utiliser le module, vous serez invité à donner votre autorisation au traitement des informations personnelles que le module peut capturer. Veuillez noter que le module enregistre des séquences audio pour assurer les meilleures fonctions du dispositif. Les enregistrements sont traités de façon sûre et effacés automatiquement périodiquement. Selon l'emplacement du module, vous avez l'obligation de notifier son utilisation. Les informations enregistrées par le module HSM2955(R) sont traitées et conservées principalement par le responsable du traitement. Le responsable du traitement est l'entité qui vous fournit des services de [surveillance]. Vous avez un droit d'accéder à ces données auprès de cette entité. Pour plus d'informations sur les pratiques en matière de confidentialité, veuillez contacter le responsable du traitement/fournisseur de service de surveillance. Pour plus d'informations sur les pratiques en matière de confidentialité Tyco, veuillez visiter notre site Web : <http://www.tyco.com/privacy>. Veuillez vous reporter au paragraphe 7 où vous trouverez un modèle de formulaire de consentement. Veuillez noter qu'il vous donne uniquement des lignes directrices, contactez votre responsable du traitement à propos des pratiques en matière de confidentialité.

## 7. Formulaire de consentement

CONSETEMENT À FOURNIR DES INFORMATIONS PERSONNELLES /  
RENSEIGNEMENTS SENSIBLES À CARACTÈRE PERSONNEL

Personne concernée<sup>1</sup>

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Domicilié à : \_\_\_\_\_ Je donne mon consentement éclairé pour autoriser \_\_\_\_\_ et ses filiales (ci-après la « Société ») à traiter mes informations personnelles [ ]<sup>2</sup>/ renseignements sensibles à caractère personnel [ ]<sup>3</sup> aux fins indiquées ci-dessous. Je donne également mon consentement à transférer les informations données à des tiers et à l'étranger, si la Société a besoin de compléter la collecte de données comme décrit ci-dessous, conformément aux lois en vigueur sur la protection des informations.

Informations personnelles collectées : \_\_\_\_\_ (inclure des champs de données spécifiques)

Renseignements sensibles à caractère personnel collectés : \_\_\_\_\_ (inclure des champs de données spécifiques)

Les informations sont collectées dans l'objectif de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (décrire dans le détail de façon raisonnable)

J'ai été informé sur mes droits et sur les conditions en matière de traitements des informations personnelles et sur la façon dont ces informations sont traitées et obtenues. Je certifie la précision et l'authenticité de toutes les informations personnelles fournies de façon volontaire. J'ai été informé sur mon droit à accéder et vérifier mes informations personnelles traitées par la Société en adressant une demande envoyée à \_\_\_\_\_. Je suis conscient que je peux retirer ce consentement par écrit à tout moment.

TENEUR ET FINALITÉ DE CE CONSENTEMENT EXPLIQUÉS PAR

Nom complet : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Informations de contact : \_\_\_\_\_

Pour en savoir plus sur les pratique en matière de confidentialité du responsable du traitement, visitez/envoyez un courriel :

Date : \_\_\_\_\_

Signature de la personne concernée : \_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup>La personne concernée est la personne qui donne son consentement sur les informations personnelles.

<sup>2</sup>Les informations personnelles couvrent toutes données qui concernent une personne identifiée ou identifiable, telle que nom, courriel ou tout autre adresse, numéro de téléphone, numéros d'identification, informations sur l'emploi (telles que salaires ou évaluations), nom de jeune fille de la mère, numéro de carte de crédit ou renseignement en matière de crédit, etc.

<sup>3</sup>Les renseignements sensibles à caractère personnel couvrent les informations personnelles qui incluent origine raciale ou ethnique, opinions politiques, croyances religieuses, santé ou condition physique ou mentale, orientation sexuelle, etc.

## Garantie limitée

Digital Security Controls (DSC) garantit que pendant une période de 12 mois à compter de la date d'achat, le produit est exempt de défaut ou vice de matériaux et de fabrication dans les conditions normales d'utilisation et de respect des termes de la garantie. DSC doit, à sa discrétion, réparer ou remplacer l'équipement défectueux lors du retour du matériel à son dépôt de réparation. Cette garantie s'applique uniquement aux défauts de pièces et de fabrication et non pas aux dommages encourus lors du transport ou de la manutention, ni aux dommages dus à des causes indépendantes de la valeur de DSC telles que la foudre, les surtensions, les impacts mécaniques, les dégâts des eaux ou bien les dommages dus à un abus, une modification ou une application inappropriée de l'équipement. La garantie précédemment mentionnée s'applique uniquement à l'acheteur original, et elle remplace toutes les autres garanties, qu'elles soient explicites ou implicites, et toutes les autres obligations ou engagements de la part de DSC. Digital Security Controls n'assume et n'autorise aucune autre personne prétendant agir en son nom de modifier ou changer cette garantie, n'assume pour cela aucune autre garantie ou responsabilité concernant ce produit. En aucun cas DSC ne pourra être tenu comme responsable d'aucun dommage direct, indirect ou consécutifs, pertes de profits anticipées, perte de temps ou toutes autres pertes occasionnées par l'acheteur en rapport avec l'achat, l'installation ou l'exploitation ou bien la défaillance de ce produit. ATTENTION : DSC recommande de tester complètement l'ensemble du système régulièrement. Toutefois, même si vous faites des tests périodiques, il peut arriver que le fonctionnement du produit ne soit pas conforme aux spécifications en raison notamment, mais pas exclusivement, d'interventions criminelles ou de panne de courant. Informations importantes : Des changements ou des modifications de cet équipement, qui n'ont pas été expressément approuvés par DSC, peuvent annuler le droit de l'utilisateur de mettre en service l'équipement.

**IMPORTANT TUN - VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT :** Le logiciel DSC acheté avec ou sans Produits et Composants est protégé par le droit d'auteur et il est acheté conformément aux modalités du contrat de licence : Ce Contrat de licence d'utilisation (« CLU ») est une entente légale entre Vous (l'entreprise, l'individu ou l'entité qui a acheté le logiciel et tout Matériel connexe) et Digital Security Controls, une filiale de Tyco Safety Products Canada Ltd. (« DSC »), le fabricant des systèmes de sécurité intégrés et le développeur du logiciel et de tout produit ou composant connexe (« MATÉRIELS ») que Vous avez acquis. Si le produit logiciel DSC (« PRODUIT LOGICIEL ») ou « LOGICIEL ») a été conçu pour être accompagné par du MATÉRIEL et si N'est PAS accompagné par un nouveau MATÉRIEL, Vous n'avez pas le droit d'utiliser, de copier ou d'installer le PRODUIT LOGICIEL. Le PRODUIT LOGICIEL comprend le logiciel, et peut aussi comprendre des médias connexes, des matériels imprimés et de la documentation « en ligne » ou électronique. **IMPORTANT, A LIRE ATTENTIVEMENT :** Le logiciel DSC acheté avec ou sans Produits et Composants est protégé par le droit d'auteur et il est acheté conformément aux modalités du contrat de licence :

Ce Contrat de licence d'utilisation (« CLU ») est une entente légale entre Vous (l'entreprise, l'individu ou l'entité qui a acheté le logiciel et tout Matériel connexe) et Digital Security Controls, une filiale de Tyco Safety Products Canada Ltd. (« DSC »), le fabricant des systèmes de sécurité intégrés et le développeur du logiciel et de tout produit ou composant connexe (« MATÉRIELS ») que Vous avez acquis.

Si le produit logiciel DSC (« PRODUIT LOGICIEL ») ou « LOGICIEL ») a été conçu pour être accompagné par du MATÉRIEL et si N'est PAS accompagné par un nouveau MATÉRIEL, Vous n'avez pas le droit d'utiliser, de copier ou d'installer le PRODUIT LOGICIEL. Le PRODUIT LOGICIEL comprend le logiciel, et peut aussi comprendre des médias connexes, des matériels imprimés et de la documentation « en ligne » ou électronique.

Tout logiciel fourni avec le PRODUIT LOGICIEL qui est lié à un contrat de licence d'utilisation séparé Vous donne des droits conformément aux modalités de ce contrat de licence. En installant, copiant, téléchargeant, sauvegardant, accédant ou utilisant d'une manière quelconque le PRODUIT LOGICIEL, Vous acceptez inconditionnellement d'être lié par les modalités de ce CLU. même si ce CLU est considéré une modification de tout accord ou contrat antérieur. Si vous n'acceptez pas les modalités de ce CLU, DSC refuse de Vous octroyer une licence d'utilisation du PRODUIT LOGICIEL et Vous n'avez pas le droit de l'utiliser.

### LICENCES DU PRODUIT LOGICIEL

Le PRODUIT LOGICIEL est protégé par des lois sur le droit d'auteur et des traités internationaux sur le droit d'auteur, ainsi que par d'autres lois et traités de la propriété intellectuelle. Le droit d'utilisation du PRODUIT LOGICIEL est octroyé, pas vendu.

### OCTROI DE LA LICENCE. Ce CLU vous donne les droits suivants :

- Installation et utilisation du logiciel - Pour chacune des licences acquises, Vous n'avez le droit d'installer qu'un seul exemplaire du PRODUIT LOGICIEL installé.
- Utilisation de stockage en réseau - Le PRODUIT LOGICIEL ne peut pas être installé, accédé, affiché, exécuté, partagé ou utilisé simultanément sur des ordinateurs différents, notamment une station de travail, un terminal ou autre dispositif électronique numérique (« Dispositif »). Autrement dit, si Vous avez plusieurs postes de travail, Vous devez acheter une licence pour chaque poste de travail ou le LOGICIEL sera utilisé.
- Copie de sauvegarde - Vous pouvez faire des copies de sauvegarde PRODUIT LOGICIEL, mais vous ne pouvez avoir une seule copie installée par licence à tout moment. Vous pouvez utiliser une copie de sauvegarde. Hormis ce qui est expressément prévu dans ce CLU, Vous n'avez pas le droit de faire des copies du PRODUIT LOGICIEL, les matériels imprimés accompagnant le LOGICIEL compris.

### 2. DESCRIPTIONS D'AUTRES DROITS ET LIMITES

- Limites relatives à la rétro-ingénierie, à la décompilation et au désassemblage - Vous n'avez pas le droit de désosser, décompiler ou désassembler le PRODUIT LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure dans laquelle une telle activité est explicitement permise par la loi en vigueur, sans égard à ces limites. Vous n'avez pas le droit de faire des changements ou des modifications, quels qu'ils soient, sans la permission écrite d'un dirigeant de DSC. Vous n'avez pas le droit de retirer les notices, les marques ou les étiquettes privatives du Produit Logiciel. Vous devez instituer des mesures raisonnables pour assurer la conformité aux modalités de ce CLU.
- Séparation des Composants - Le PRODUIT LOGICIEL est fourni sous licence en tant que produit unique. Ses parties composantes ne peuvent pas être séparées pour être utilisées sur plus d'un MATÉRIEL.
- PRODUIT INTÉGRÉ unique - Si vous avez acquis ce LOGICIEL avec du MATÉRIEL, le PRODUIT LOGICIEL est autorisé à être utilisé avec le MATÉRIEL en tant que produit intégré unique. Dans ce cas, le PRODUIT LOGICIEL ne peut être utilisé qu'avec le MATÉRIEL conformément à ce CLU.

(d) Location - Vous n'avez pas le droit de louer, de mettre en bail ou de prêter le PRODUIT LOGICIEL. Vous n'avez pas le droit de le mettre à la disposition d'autres personnes ou de l'afficher sur un serveur ou un site Web.

(e) Transfert du Produit Logiciel - Vous pouvez transférer tous vos droits de ce CLU uniquement dans le cadre de la vente ou du transfert permanent du MATÉRIEL, à condition que Vous ne conservez aucune copie, que Vous transfériez tout le PRODUIT LOGICIEL (tous les composants, les matériels imprimés et autres, toutes les mises à niveau et ce CLU), et à condition que le récipiendaire accepte les conditions de ce CLU. Si le PRODUIT LOGICIEL est une mise à niveau, tout transfert doit également inclure toutes les versions antérieures du PRODUIT LOGICIEL.

(f) Résiliation - Vous réservez de tous ses autres droits, DSC se réserve le droit de résilier ce CLU si Vous ne respectez pas les modalités de ce CLU. Dans ce cas, Vous devez détruire toutes les copies du PRODUIT LOGICIEL et toutes ses parties composantes.

(g) Marques de commerce - Ce CLU ne Vous donne aucun droit relativement aux marques de commerce ou aux marques de service de DSC ou de ses fournisseurs.

### 3. DROIT D'AUTEUR

Tous les titres et droits de propriété intellectuelle associés au PRODUIT LOGICIEL (notamment mais pas seulement aux images, photographies et textes incorporés dans le PRODUIT LOGICIEL), les documents imprimés joints et tout exemplaire du PRODUIT LOGICIEL sont la propriété de DSC et de ses fournisseurs. Vous n'avez pas le droit de faire des copies des documents imprimés accompagnant le PRODUIT LOGICIEL. Tous les titres et droits de propriété intellectuelle associés au contenu qui peut être accédé par le biais du PRODUIT LOGICIEL sont la propriété du propriétaire respectif du contenu et ils peuvent être protégés par le droit d'auteur ou autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Ce CLU ne Vous octroie pas le droit d'utiliser ces éléments. Tous les droits qui ne sont pas expressément octroyés par ce CLU, sont réservés par DSC et ses fournisseurs.

### 4. RESTRICTIONS POUR L'EXPORTATION

Vous acceptez le fait que Vous n'exporterez pas ou ne réexporterez pas le PRODUIT LOGICIEL dans tout pays, personne ou entité soumis à des restrictions canadiennes à l'exportation.

5. CHOIX DE LOIS : Ce contrat de licence d'utilisation est régi par les lois de la Province de l'Ontario, Canada.

### 6. ARBITRAGE

Tous les conflits survenant relativement à ce contrat seront résolus par un arbitrage définitif et sans appel conformément à la Loi sur l'arbitrage, et les parties acceptent d'être liées par la décision de l'arbitre. Le lieu d'arbitration sera Toronto, Canada, et le langage de l'arbitration sera l'anglais.

### 7. GARANTIE RESTREINTE

(a) SANS GARANTIE  
DSC FOURNIT LE LOGICIEL « EN LÉTAT » SANS GARANTIE. DSC NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SATISFERA VOS EXIGENCES OU QUE L'EXPLOITATION DU LOGICIEL SERA ININTERROMPUÉ OU SANS ERREUR.

(b) CHANGEMENTS DU CADRE D'EXPLOITATION  
DSC ne sera pas responsable des problèmes provoqués par des changements dans les caractéristiques du MATÉRIEL, ou des problèmes d'interaction du PRODUIT LOGICIEL avec des LOGICIELS NON-DSC ou d'AUTRES MATÉRIELS.

(c) LIMITES DE RESPONSABILITÉ : LA GARANTIE REFLÈTE L'AFFECTATION DU RISQUE

DANS TOUTS LES CAS, SI UN STATUT QUELCONQUE SUPPOSE DES GARANTIES OU CONDITIONS QUI NE SONT PAS POSTULÉES DANS CE CONTRAT DE LICENCE, TOUTE LA RESPONSABILITÉ ASSUMÉE PAR DSC DANS LE CADRE D'UNE DISPOSITION QUELCONQUE DE CE CONTRAT SERA LIMITÉE AU MONTANT LE PLUS ÉLEVÉ QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE CONTRAT DE CE PRODUIT LOGICIEL ET CINQ DOLLARS CANADIENS (5 CAN \$), PARCE QUE CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LES RESTRICTIONS DE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES INDIRECTS, CES RESTRICTIONS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

### (d) EXCLUSION DE GARANTIES

CETTE GARANTIE CONTIENT L'ENTIERE GARANTIE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, QUELLES SOIENT EXPLICITES OU IMPLICITES (NOTAMMENT TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE MARCHANDISE OU APTEITUDE POUR UN USAGE PARTICULIER) ET DE TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ DE DSC. DSC NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE. DSC N'ASSUME PAS LA RESPONSABILITÉ ET N'AUTORISE AUCUNE AUTRE PERSONNE PRÉTENDANT AGIR EN SON NOM DE MODIFIER OU DE CHANGER CETTE GARANTIE, N'ASSUME POUR CELA AUCUNE AUTRE GARANTIE OU RESPONSABILITÉ CONCERNANT CE PRODUIT LOGICIEL.

(e) RECOURS EXCLUSIF ET LIMITE DE GARANTIE  
DSC NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS, ACCIDENTELS OU INDIRECTS BASÉS SUR UNE INOBSERVATION DE LA GARANTIE, UNE RUPTURE DE CONTRAT, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE, DE TELS DOMMAGES INCLUENT NOTAMMENT, MAIS PAS EXCLUSIVEMENT, UNE PERTE DE PROFITS, UN ENDOMMAGEMENT DU PRODUIT LOGICIEL OU TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT ASSOCIÉ, LE COÛT DU CAPITAL, LE COÛT DE REMPLACEMENT OU DE SUBSTITUTION, DES INSTALLATIONS OU SERVICES, UN TEMPS D'ARRÊT, LE TEMPS DE L'ACHETEUR, LES REVENDICATIONS DE TIERS, Y COMPRIS LES CLIENTS ET LES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ.

ATTENTION : DSC recommande de tester complètement l'ensemble du système régulièrement. Toutefois, malgré des essais réguliers, il peut arriver que le fonctionnement du PRODUIT LOGICIEL ne soit pas conforme aux attentes en raison notamment, mais pas exclusivement, d'interventions criminelles ou de pannes de courant.

Référentiel de certification NF324/H58.

ORGANISMES CERTIFICATEURS:

CNPP Cert Route de la Chapelle Réanville CS 22265  
F-27950 Saint-Marcel [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)  
Tel.: +33(0)2.32.53.63.63

AFNOR Certification 11, rue Francis de Pressensé  
F-93571 LA PLAINE Saint Denis Cedex  
[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com) Tel: + 33 (0)1.41.62.80.00

Seulement pour le model: HSM2955R N° de certification : 1220800003 IP30, IK06 Le module audio HSM2955R de grade 2 et de classe d'environnement II est conforme aux normes: NF EN 50131-3, RTC 50131-3 et aux fiches d'interprétations associées.

**Remarque:** pour les systèmes certifiés NFA2P raccorder l'écran du câble module audio à la terre.



Les marques déposées, les logos et les marques de service présents dans ce document sont enregistrés aux États-Unis [ou dans d'autres pays]. Toute utilisation frauduleuse des marques déposées est strictement interdite et Tyco renforcera de manière agressive ses droits de propriété intellectuelle aussi loin que la loi applicable l'autorise, y compris les cas de poursuite criminelle, le cas échéant. Toutes les marques déposées, qui ne sont pas de la propriété de Tyco, sont de la propriété exclusive de leurs propriétaires respectifs et sont utilisées avec leur permission ou autorisées en vertu des lois en vigueur. Les offres de produit et les caractéristiques sont sujettes à modification sans préavis. Les photographies présentées peuvent différer des produits réels. Toutes les caractéristiques ne sont pas disponibles sur tous les produits. La disponibilité des produits varie en fonction des régions, contactez votre représentant local.

# DSC

*From Tyco Security Products*



29009401R002

---

© 2018 Produits de sécurité Tyco. Tous droits réservés.  
Toronto, Canada • [www.dsc.com](http://www.dsc.com)  
Support technique : 1-800-387-3630 (Canada et États-Unis) ou 905-760-3000